



Etats financiers Arrêtés au 31/12/2014

Bilan au 31/12/2014

	En Dinar Tunisien		
Note	31/ 12/2014	31/ 12/2013	
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1 431 453	940 097	
Moins : Amortissements	(984 895)	(912 716)	
Total immobilisations incorporelles	446 558	27 381	
Immobilisations corporelles	42 968 754	40 338 572	
Moins : Amortissement	(15 967 855)	(13 790 827)	
Total immobilisations corporelles	27 000 899	26 547 744	
Participations et créances liées à des participations	27 345 332	22 047 662	
Moins : Provisions	0	0	
Autres immobilisations financières	(B-1)	3 124 672	2 794 098
Moins : Provisions			
Total des immobilisations financières	30 470 004	24 841 760	
Total actifs immobilisés	57 917 461	51 416 885	
Autres actifs non courants	(B-2)	103 887	149 950
Total des actifs non courants	58 021 348	51 566 835	
Stocks	(B-3)	32 084 530	35 925 468
Moins : Provisions		(1 637 706)	(1 353 311)
Total stocks	30 446 824	34 572 157	
Clients et comptes rattachés	(B-4)	14 887 034	19 159 691
Moins : Provisions		(1 572 636)	(1 489 191)
Total clients et comptes rattachés	13 314 398	17 670 500	
Autres Actifs courants	(B-5)	6 938 974	12 545 528
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-6)	52 903 186	52 155 103
Total des actifs courants	103 603 382	116 943 288	
Total des actifs	161 624 730	168 510 123	

Bilan au 31/12/2014

	En Dinar Tunisien		
Note	31/ 12/2014	31/ 12/2013	
Capitaux propres et Passifs			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	30 000 000	30 000 000	
Réserves	16 570 463	13 570 463	
Fonds social	2 515 989	2 596 940	
Résultats reportés	12 938 323	13 319 746	
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :	62 024 775	59 487 149	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	22 076 392	15 387 975	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	84 101 167	74 875 124	
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provision pour risques et charges	(B-8)	2 154 098	622 199
Dépôts et cautionnements		4 000	5 900
Autres passifs non courants	(B-9)	142 670	142 670
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	2 300 768	770 769	
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	68 683 387	79 729 532
Autres passifs courants	(B-11)	6 539 408	12 782 417
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	0	352 281
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :	75 222 795	92 864 230	
TOTAL DES PASSIFS (II) :	77 523 563	93 634 999	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :	161 624 730	168 510 123	

Etat de Résultat (Modèle de référence) de la période clos au 31/12/2014

	En Dinar Tunisien		
Note	31/12/2014	31/12/2013	
Revenus	(R-1)	281 612 267	278 547 135
Coût des ventes	(R-2)	237 230 790	243 884 004
Marge brute	44 381 477	34 663 131	
Frais de distribution	(R-3)	5 555 519	5 406 896
Autres produits d'exploitation	(R-4)	4 188 891	4 210 583
Autres charges d'exploitation	(R-5)	3 187 222	4 302 498
Frais d'administration	(R-6)	20 870 894	19 114 517
Resultat d'exploitation	18 956 733	10 049 802	
Charges financières nettes	(R-7)	42 298	139 156
Produits des placements	(R-8)	6 364 993	7 282 107
Autres gains ordinaires	(R-9)	823 422	358 369
Autres pertes ordinaires	(R-10)	410 873	111 528
Resultat des activités ordinaires avant impôts	25 691 976	17 439 593	
Impôt sur les sociétés		3 615 585	2 051 618
Resultat des activités ordinaires apres impôts	22 076 392	15 387 975	

Etat de flux de trésorerie (Modèle autorisé) au 31/12/2014

	En Dinar Tunisien		
	31/12/2014	31/12/2013	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Resultat net avant impôts	22 076 392	15 387 975	
Ajustements pour :			
- Amortissement et résorptions	2 295 270	1 870 618	
- Provision	1 724 390	(1 152 904)	
- Stocks	3 840 938	(809 948)	
- Créances	4 272 657	(8 299 868)	
- Autres actifs	5 781 903	1 517 465	
- Fournisseurs et autres dettes	(23 036 164)	(19 842 886)	
- Autres passifs	5 755 091	13 153 002	
Plus ou moins values de cessions	(298 037)	979 479	
Resultat des opérations de placement	(1 578 940)	(2 754 362)	
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	20 833 500	48 571	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décasement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 121 538)	(1 763 522)	
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	298 037	0	
Décasement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(5 297 670)	(702 227)	
Encaissement provenant de la cession d'autres actifs financiers	1 578 940	2 754 362	
Encaissement/Décasement sur prêts du personnel	(330 574)	(1 967 018)	
Décasement provenant de l'acquisition des actifs non courants	(6 872 805)	(1 678 404)	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(12 000 000)	(9 990 000)	
Décasement fond social	(860 330)	(1 129 387)	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(12 860 330)	(11 119 387)	
VARIATION S DE TRESORERIE	1 100 365	(12 749 220)	
Trésorerie au début de l'exercice	51 802 822	64 552 043	
Trésorerie à la fin de la période	52 903 186	51 802 822	

1. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

L'année 2014 était riche en événements pour la société ENNAKL Automobiles S.A, les faits les plus marquants sont :

- ENNAKL Automobiles S.A est devenu premier importateur leader du marché d'automobiles S.A avec 14.2% de parts de Marché.
- La signature du contrat d'importateur avec SKODA SA. La société ENNAKL a rajouté ainsi une sixième marque à son portefeuille en plus des marques VW, AUDI, VWU, PORSCHE et SEAT.
- La mise en place d'une nouvelle organisation.

2. Notes complémentaires

Note (R-1) Chiffre d'affaires	En Dinar Tunisien	
	2014	2013
Ventes véhicules neufs	260 613 965	249 469 136
Ventes véhicules neufs en hors taxe	4 679 499	11 614 744
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	12 504 144	11 659 761
Ventes travaux atelier	2 903 947	2 516 156
Ventes garanties pièces de rechange	1 838 103	3 949 532
Ventes garanties mains d'œuvres	64 346	74 447
Ventes carburants	26 952	11 964
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	99 253	98 449
Ventes accessoires véhicules neufs	221 069	114 608
TOTAL :	282 951 278	279 508 798

Note (R-1) Remises accordées sur ventes	En Dinar Tunisien	
	2014	2013
Remises accordées sur ventes véhicules neufs	1 059 767	346 256
Remises accordées sur ventes pièces de rechange	279 244	615 407
TOTAL :	1 339 011	961 662

Note (R-6) Frais d'administration	En Dinar Tunisien	
	2014	2013
Entretien et réparation	706 926	924 956
Gardiennage	848 834	1 002 436
Personnel intérimaire et sous-traitance générale	89 271	55 381
Honoraires	703 030	509 816
Energie	394 747	320 954
Communication et Internet	258 391	262 370
Charge de personnel (autre que la charge salariale des commerciaux)	10 909 956	10 958 036
Assurance	144 486	207 084
Impôts et taxes	1 386 795	1 007 982
Transport de marchandises	134 973	80 215
Frais de déplacement	879 529	635 347
Location	317 910	199 435
Dotations aux amortissements et résorptions	2 656 050	2 541 730
Dotations aux provisions	1 839 453	453 850
Reprises sur provisions	(399 457)	(45 072)
TOTAL :	20 870 894	19 114 517

Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2014

	Capital	Réserves légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Resultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2013	30 000 000	3 000 000	10 221 632	348 831	13 319 746	2 596 940	15 387 975	74 875 124
Affectation de résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2013								
Affectation en résultats reportés					12 387 975		(15 387 975)	-3 000 000
Affectation réinvestissement				3 000 000				3 000 000
Affectation en fonds social					(769 399)	769 399		-
Dividendes distribués					(12 000 000)			-12 000 000
Mouvement sur le fond social						(850 350)		-850 351
Resultat de la période							22 076 392	22 076 392
Capitaux propres au 31 décembre 2014	30 000 000	30 000 000	10 221 632	3 348 831	12 938 324	2 515 989	15 387 975	84 101 167



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echikel – Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 28
E-mail : mbz@kpmg.com.tn

Tunis, le 13 avril 2015

A l'attention des actionnaires de la société
«ENNAKL»

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Société ENNAKL Automobiles S.A, comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 Décembre 2014 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de 161 624 730 DT, un résultat bénéficiaire net de 22 076 392 DT et un flux d'exploitation positif de 20 833 500 DT, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la Société ENNAKL Automobiles S.A. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants, concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus et des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL Automobiles S.A arrêtée au 31 Décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérfications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et la présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent, de notre part, aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société ENNAKL Automobiles S.A avec la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

Kais FEKIH
Managing Partner